

DST - Etude critique de documents : « La crise de mai 1968 » [CA.v1.0]

Montrez en quoi ces documents rendent compte des relations entre pouvoir, médias et opinion publique dans la crise de mai 1968. Quel regard critique peut-on porter sur ces documents ?



(Source : *ORTF : La police vous parle tous les soirs à 20h*, Affiche 46 x 63 cm – Bibliothèque nationale de France, Département des Estampes et de la photographie, ENT QB-(1968) /W3890 ; <http://expositions.bnf.fr/mai68/grand/052.htm>)

Le 30 mai 1968 - Témoignage de Jean-Pierre Baud

« L'allusion aux fréquences d'ondes courtes exige qu'on rappelle comment fonctionnaient les radios périphériques¹ (les seules auxquelles on pouvait faire confiance pour savoir ce qui se passait dans la rue). Le monopole de l'ORTF faisait que les émetteurs de ces radios se situaient à l'étranger, à l'exception de Radio Monte-Carlo dont le capital était possédé à 80 % par l'État et qui bénéficiait, avec un émetteur sur le mont Agel (Alpes-Maritimes), d'une situation d'illégalité tolérée. [...] les radios périphériques firent remarquablement leur travail. Mais, lorsque les journalistes faisaient en direct la description d'un mouvement de rue, cela amenait très rapidement du monde sur les lieux ; une petite manifestation pouvait vite devenir énorme. C'est pourquoi le pouvoir appelait Europe n° 1 "Radio Émeute ". Or, pour pouvoir couvrir l'événement en direct, les radios avaient besoin de fréquences d'ondes courtes, qui leur ont été très vite confisquées sous le prétexte officiel que la police en avait besoin pour la communication entre les cars des forces de l'ordre. Les journalistes en étaient réduits à monter chez les particuliers et à emprunter leur téléphone pour faire malgré tout du direct. Ces fréquences leur ont été restituées le 30 mai [1968] pour qu'ils contribuent involontairement au succès de la manifestation gaulliste ». (source : <http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article653>)

1. Les radios périphériques, sont des radios émettant en France mais dont l'émetteur ne se trouvait pas sur le sol français.